

## Services

Vélos en libre-service, stations de gonflage... divers services vont être proposés sur l'espace public.

En complément des aménagements, divers services vont être proposés sur l'espace public :

- › Développement du stationnement des vélos avec l'installation d'arceaux et l'implantation de box de stationnement sécurisés,
- › Installation de stations de gonflage et de réparation vélos sur les parcours.
- › Fléchage et signalétique des itinéraires cyclables
- › Mise en place d'un service de vélos en libre-service en lien avec Bordeaux Métropole



Dans le cadre des projets d'aménagement/ construction des bâtiments publics municipaux, le cahier des charges intégrera systématiquement la pratique du vélo, sur la base d'une analyse des besoins. Des études sont en cours pour le projet de la piscine Cazalet, pour la rénovation de l'école George Leygues et pour le projet d'extension parking vélo de l'école Aristide Briand.

SUIVEZ-NOUS